

Résumé d'évaluation

Titre, auteur et date du rapport d'évaluation :

Stratégie provinciale de conservation de Sarhad (SPCS) : reconstitution: rapport de l'équipe d'évaluation indépendante, par Mark Halle, Jehanzeb Khan et Alejandro Imbach, janvier 2004

Nom du projet, du programme ou de l'unité organisationnelle :

Stratégie provinciale de conservation de Sarhad

Objectifs du projet, du programme ou mandat de l'unité organisationnelle:

Cette évaluation concernait le processus de préparation et de mise en œuvre de la SPCS, non la Stratégie elle-même. Pour les objectifs de la Stratégie, voir le document adopté en 1995.

Domaine de spécialisation de l'UICN: Stratégies de conservation

Territoire géographique: Province frontalière du Nord-Ouest, (NWFP), Pakistan

Durée du projet ou du programme:

Le texte de la SPCS a été lancé en 1992, finalisé en 1995 et adopté officiellement par le gouvernement provincial en 1996.

Budget total du projet, du programme ou de l'unité organisationnelle: non indiqué

Donateur(s): Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC) ; gouvernement provincial de Sarhad ; gouvernement du Pakistan.

Objectifs de l'évaluation:

L'évaluation avait pour but de « permettre aux parties prenantes, dans le contexte de l'évolution de la situation, de prendre en compte la situation actuelle et de définir des mesures afin de rectifier le cap ». Plus spécifiquement, la présente évaluation a été conçue afin de :

1. évaluer le degré d'appropriation de la SPCS et l'état d'avancement de sa mise en œuvre ;
2. analyser l'expérience de la SPCS et en tirer des enseignements, en considérant la stratégie en tant que produit et que processus et tenant compte de sa mise en œuvre et de ses effets ;
3. élaborer des recommandations pour rectifier le cap à l'avenir, tout en examinant le degré d'adaptation de la stratégie au nouveau contexte.

Type d'évaluation: examen de programme à mi-parcours

Période couverte par l'évaluation:

1992 – 2003 (Note: l'évaluation examine la validité de la SPCS en 2003 en suivant les évolutions du contexte mondial et national dans les années 1990).

Commanditée par: SDC

Destinée à: SDC, UICN, Gouvernement de la province frontalière du NO, Gouvernement du Pakistan

Equipe d'évaluation: extérieure

Méthodologie:

Après la présentation d'un projet de document de concept au Gouvernement de la province frontalière du NO en janvier 2002, l'évaluation extérieure s'est déroulée en plusieurs étapes:

1. mission préliminaire au Pakistan afin de valider la portée et les approches du Document de concept (mai 2003);
2. collecte et examen de la documentation (mai-octobre 2003);
3. huit forums de discussion sur les thèmes principaux de la SPCS dans les deux districts dotés de Stratégies de conservation (mai-octobre 2003). Les discussions ont été reflétées dans des rapports complets élaborés par des consultants locaux, complétés par un ensemble d'entretiens semi-structurés ;
4. mission de l'équipe d'évaluation au Pakistan : réunion avec des rapporteurs de groupes de discussion, des représentants des autorités, des donateurs et du personnel de l'UICN ; un atelier ; visites de terrain ; consultation des parties prenantes ; enfin, présentation des conclusions préliminaires au Comité directeur et à la direction de l'UICN (novembre 2003).

Questions de l'évaluation:

1. Appropriation: degré d'intégration, dans les projets, les programmes et la structure organisationnelle, des approches, des priorités et des recommandations de la Stratégie ; engagement en faveur des objectifs de la SPCS ; consultation et participation des autorités, des organisations de la société civile et du secteur privé.
2. Enseignements : (a) format de la SPCS (hypothèses de départ, structure, contenus et but) ; (b) institutions / mécanismes utilisées ou élaborés par la SPCS, y compris des stratégies de district ; et (c) progrès réalisés en matière de bien-être social, économique et écologique.
3. Évolutions du contexte: effets des accords environnementaux multilatéraux (AEM), de l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce (TRIPs), des Objectifs de développement du millénaire (ODM), des Stratégies nationales pour le développement durable et des événements du 11 septembre ; effets de la décentralisation en matière de gestion des ressources naturelles et évolution des priorités des donateurs ; événements environnementaux (sécheresse...) et changements climatiques.
4. Gestion de la SPCS: existence et pertinence de la base de données SPCS, informations de base et mécanismes de suivi ; évolution des capacités du secteur public, de la société civile et du secteur privé depuis la mise en place de la SPCS ; évolutions des connaissances et des pratiques.
5. Perception des donateurs: coordination et intégration stratégiques des préoccupations environnementales et de développement dans la province ; effets de la décentralisation ; évolutions dans le contexte international.

Conclusions:

La SPCS a fourni un cadre solide pour le développement durable dans la province; dans l'ensemble, il est estimé qu'elle contribue d'une façon importante à la sensibilisation aux enjeux de l'environnement et du développement. En même temps, elle est devenue si peu adaptée aux enjeux actuels qu'elle ne peut ni être considérée comme le cadre de base du développement durable, ni être mise à jour afin de répondre aux nouveaux besoins.

Outre les évolutions du contexte local et mondial, le rapport contient une longue liste de conclusions, notamment :

- Le format de la SPCS est approprié. Pour améliorer ses contenus, l'on pourrait inclure une analyse précise des objectifs ; un Plan d'action définissant précisément quels sont les changements attendus et qui en est responsable ; des mécanismes permettant d'impliquer une pluralité d'acteurs...
- Dans une perspective actuelle, il n'y a pas de stratégie à proprement parler. Le contenu est trop tourné vers la conservation.

- Les tables rondes, avec l'appui des correspondants, sont le mécanisme principal de mise en œuvre de la SPCS. Les tables rondes ont permis de mieux responsabiliser la société civile, mais elles n'ont pas été en mesure d'induire des changements réels dans les politiques.
- L'élaboration de stratégies de conservation à l'échelle du district a été à la fois visionnaire et opportune ; elle a permis à la population du district de s'approprier la démarche.
- La SPCS n'a jamais été vraiment enracinée dans les mécanismes de gestion et de développement du secteur public ; la situation est encore moins favorable dans le secteur privé et dans les ONG.
- Les tentatives d'établissement d'un mécanisme de surveillance continue ont été insuffisantes et mal coordonnées.
- Le secteur public étant le pilier central de l'application de la stratégie, le secteur privé et les ONG ne se la sont que très peu appropriée. Même sur le plan gouvernemental, l'appropriation reste limitée à un petit nombre d'élus et de directeurs des services de l'administration.
- L'importance de la participation des femmes n'a pas été suffisamment soulignée.

Recommandations:

Lors des prochaines phases de mise en œuvre, les approches prônées par la SPCS doivent devenir opérationnelles, intégrées, ciblées et concentrées sur des actions permettant d'améliorer d'une façon concrète la situation des personnes et des collectivités. L'équipe d'évaluation ne recommande pas l'élaboration d'une nouvelle stratégie. Elle suggère plutôt d'élaborer une feuille de route permettant de traduire le concept de développement durable dans des efforts destinés à réduire la pauvreté sur le plan provincial, de district et local.

L'équipe recommande que le suivi de la SPCS soit consacré à appuyer la décentralisation, à orienter le développement vers les plus démunis, à s'assurer que la contribution de l'environnement et des ressources naturelles à la réduction de la pauvreté est bien comprise et qu'elle est intégrée dans la planification et dans la mise en œuvre des activités liées au développement.

Il est également recommandé de lier les actions locales à un travail sur le plan politique ; de lancer une stratégie opérationnelle fondée sur des partenariats et des synergies ; de quitter Peshawar, tout en multipliant la présence de la SPCS dans l'ensemble de la province ; de renforcer le respect de la réglementation environnementale ; de tirer profit de la décentralisation en cours afin de mettre en œuvre un développement durable.

Des recommandations spécifiques sur les mesures de suivi immédiat, la structure, le suivi et l'évaluation, ainsi que sur la parité hommes – femmes, sont présentées au chapitre IX de l'évaluation.

Enseignements:

L'équipe d'évaluation présente un certain nombre d'enseignements tirés de cette expérience, notamment:

- La perte de moyens d'existence, particulièrement lorsqu'elle est soudaine et massive, est un facteur majeur d'instabilité politique, sociale, et, par voie de conséquence, environnementale.
- Une approche axée sur les moyens d'existence équivaut, pour beaucoup d'aspects, à une approche axée sur la pauvreté. Il faut s'assurer que les actions de développement soient réellement destinées à réduire la pauvreté, d'une façon concrète et non seulement rhétorique, comme c'est souvent le cas.
- L'adaptation continue des institutions de gouvernance, notamment celles qui opèrent sur la base du principe de subsidiarité, est aussi importante qu'un environnement politique favorable.
- Une population croissante dont les attentes deviennent de plus en plus fortes ne peut fonder un développement durable sur une base de ressources en déclin.

Langue du rapport original: anglais

Disponible chez: Initiative mondiale de suivi et d'évaluation de l'UICN, Gland, Suisse; Bureau régional de l'UICN pour l'Asie, Bangkok; Bureau national de l'UICN pour le Pakistan, Karachi; et Bureau de l'UICN pour la province de Sarhad, Peshawar.